L'ABEILLE ET SA MISSION

Entrée dans la 95ème année de sa fondation, l'Abeille possède, à ce qu'il semble, quelques titres, à l'occasion de ce nouvel anniversaire, à un souvenir de déférence. Aux yeux des générations passées comme à ceux de la génération contemporaine, l'Abeille n'a jamais cessé, dans ses grandes lignes, de se tenir à distance de tout ce qui fait parfois le succès ou même la fortune d'un journal. Sauf de rares exceptions, en effet, un journal est une œuvre collective, résultant ordinairement d'une réunion d'intérêts ou d'ambitions, parfois d'une coalition de rancunes. Il peut aussi être l'œuvre d'un parti, d'une faction. Or, rien de tout cela ne saurait être reproché à l'Abeille, qui, tout au long d'une existence presque centenaire, s'est attachée à demeurer à peu près étrangère à la politique proprement dite, pour se consacrer plus exclusivement à l'étude et à la défense des choses d'intérêt public.

Pour avoir changé de mains, l'Abeille n'a pas changé de principes. Il faut l'en louer, et rester assuré que la nouvelle administration veillera à ce que, sous ses diverses formes de manifestation, la langue française continue à trouver, dans les colonnes du journal, les développements et les encouragements que valent à notre langue ses longues et glorieuses traditions. Et d'ailleurs, dans cet ordre de loyale et généreuse pratique, pourquoi l'Abeille n'élargirait-elle pas le cadre de son programme, qui, au point de vue absolument français, ne manque ni d'éléments à aborder, susceptibles d'être mis à la portée de ses lecteurs, ni non plus de propositions à recommander à l'attention des pouvoirs publics?

En matière historique, par exemple, du jour où l'on a su que le Premier Consul ne s'était pas fait rétrocéder la Louisiane par l'Espagne, avec l'arrière-pensée de la revendre aux Etats-Unis, on s'est posé la question de savoir quelles vues Napoléon Bonaparte avait sur la Louisiane. Personne n'a jamais pu répondre à cette question; et nous eussions été condamnés à n'en jamais rien savoir si le Gouvernement français ne s'était décidé, ces années dernières, à ouvrir au public le dépôt des archives diplomatiques antérieures à la chûte du Premier Empire. Cette question présente, pour la population Créole de la Louisiane entr'autres, un vif intérêt de curiosité rétrospective. Bien entendu qu'il ne saurait s'agir de demander aujourd'hui aux Etats-Unis de rétrocéder la Louisiane à la France, ce qui équivaudrait à une monstrueuse absurdité, incapable de germer ailleurs que dans un cerveau malade; mais il s'agit là d'une simple question de philosophie historique, de cette science dont le domaine a pour objet d'étudier la raison des événements, d'en montrer l'enchaînement et de tirer de leur étude des conclusions purement spéculatives, ce qui serait le cas de l'espèce actuelle. Tout le monde sait que nous possédons, au Cabildo, d'intéressants vestiges de la domination espagnole, recueillis dans des papiers abandonnés par l'administration coloniale, en 1802, au moment de son départ; mais il est à remarquer, en même temps, que ces archives n'ont pour objet que des faits et circonstances de caractère exclusivement local ou régional. La partie diplomatique et vraiment capitale de la rétrocession s'est jouée en Europe, à Paris et à Madrid; de sorte que l'on est fondé à dire qu'en éveillant sur cette particularité les initiatives capables d'en scruter les détails et d'en peser les motifs, l'Abeille pourrait s'honorer, à juste titre, d'apporter en définitive, à l'Histoire de France, une contribution dont on lui saurait gré aux Etats-Unis comme partout ailleurs, et notamment en France.

Aujourd'hui, lorsqu'à propos de la Louisiane on jette un coup d'œil sur la période de temps écoulée depuis 1802, on remarque que ce qui mérite de fixer l'attention, comme une chose exceptionnelle ou extraordinaire, c'est la force incomparable des racines poussées par la domination française dans ce sol si lointain. Or, ce prestige et cette force prennent toute leur raison d'être lorsque surgissent, à travers les brumes du passé, certaines silhouettes dont les contours à demi effacés évoquent encore les âmes vaillantes et généreuses qui furent celles de nos grands coloniaux d'autrefois. Et maintenant, serait-ce trop demander à une nation, soucieuse du sang versé et des labeurs endurés pour elle, jusqu'à l'aube du XIXème siècle, serait-ce, même pour la France, trop demander à son alliée de 1917, ainsi qu'au souvenir des épreuves subies en commun sur les champs de bataille de 1917 et 1918, qu'un monument s'élève enfin, en l'honneur des héros de l'Amérique française, un monument sur lequel, à l'ombre des grands noms de Montcalm et de De La Salle, prendraient rang tous les ouvriers de la colossale entreprise, dont les débris, partout visibles le long du Saint-Laurent et du Mississipi, attestent la force et l'universalité de notre génie national? Quelle noble et magnifique tâche l'Abeille n'assumerait-elle pas là! une tâche dont la réalisation et le succès lui vaudraient, des deux cotés de l'Atlantique, les plus sincères et les plus patriotiques applaudissements!

P. H. ERMONT.

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans en 1827

Conditions de la Gazette :

L'ABEILLE parait les *Mardis, Jeudis,* et *Samedis*. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Motel Guirmand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, chez Md. Rousseau, et au juge Bryant.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 23 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct — *Foster & Hutton*

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur, du marché, COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre — rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

La aussé-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Lamont, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept — *Joseph T. Baudue.*

LES soussignés ont reçu par le navire l'Extio, un bel assortiment de coutellerie fine, de la fabrique du fameux Bradier, qui a obtenu plusieurs brevets d'invention et de perfectionnement; entr'autres, des taille-plumes, avec un rafraichissoir, des rasoirs damassés et cuirs à idem; des pots de pâte végétale savoneuse, destinée à attendrir la barbe et faciliter les fonctions du rasoir; de la pâte minérale pour donner aux rasoirs une ardeur continuelle.

De l'extrait d'eau de Cologne extra-superfine et dans de superbes flacons octogones; des nécessaires pour hommes &c.

Il reste encore aux soussignés trente bariques d'excellent vin de Bordeaux et qu'ils ne vendent que $34.

Outre leur librairie littéraire et d'éducation, ils ont [illegible] assortiment de jouets d'enfans en gros et en détail, et donnent des livres en lecture.

18 oct — CH. JOURDAN & co

A VENDRE par les soussignés, les marchandises suivantes reçues de Liverpool et Glascow, dans leur magasin rue Toulouse No. 23,

Etoffes imprimées,
Shawls de 8-4, bordures riches,
Mouchoirs Pullicat, do. Madras
Guingham rayé,
Bandanas 4-4, à la mode,
Mousseline à moustiquaire, Cravattes,
Nankin 5-4, Velours,
Madapolams,
Demi-bas pour hommes,
Cotonnade imitation de Homespon,
Drap superfin, Fil à coudre.

DE PLUS :

171 paniers fayence,
40 paniers bouteilles anglaises et fran.
Chandières à sucre, devants de fourneaux

11 sept — GORDON, FORSTALL & Co.

J. B. JOINAU,

SELLIER ET CARROSSIER,

PREVIENT ses amis et les habitans, qu'il tient son atelier dans la rue Royale, entre St. Philippe et Dumaine, dans l'emplacement ci-devant occupé par Mr. Languedo, où il entreprendra toute espèce d'ouvrages concernant son état, ainsi que les raccommodages. Il prévient en outre qu'il tiendra constamment des Harnais de voitures, de charrettes, &c. dans les genres les plus modernes et solidement travaillés, aux prix les plus modérés. oct

Changement de domicile.

J. B. Faucher prévient le public qu'il a transporté son atelier, rue Condé entre les rues Ste Anne et Madison, où il continue à entreprendre toute espèce d'ouvrage concernant sa profession, et à des prix modérés. 16 oct—3

Esclaves marrons détenus en Prison.

A BATON-ROUGE :

Un nègre nommé Bib, âgé d'environ 25 ans, se disant appartenir à M. Hagan de la Nlle.-Orleans.

Un nègre nommé Tom, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou, et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessus de la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Moses, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 28 ans, ayant une cicatrice sur le front, teint jaune. Il se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orleans.

Un nègre nommé William, taille de 5 pieds 8 pouces, âge de 29 ans. Il se dit libre.

Un nègre nommé Louis, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 32 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle.-Orleans.

Un nègre nommé Enoch, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre.

Un griffon nommé Aaron, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé de 25 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

110 ballots marchandises, récemment reçus, parmi lesquels il y a :

Coton de 3-4 et 4-4,
Idem écru 3-4 et 4-4,
Gingas, Plaids, Tickings,
Mouchoirs, toile d'Irlande,
Rubans, batiste, peignes,
Toile de Russie, osnaburgs,
Couvertes, &c.

4 sept — S. W. OAKEY & Co.

COLLEGE LOUISIANAIS.

AVIS.—Mr. Cuvelier voulant remplir du mieux possible les engagemens qu'il a pris dans son prospectus, croit devoir prévenir les parents de ses élèves qu'il s'est adjoint des professeurs qui ne peuvent rien laisser à regretter. Mr. Guillot, déjà connu pour avoir professé avec succès dans cette ville, s'est chargé des cours de Latinité et de Mathématiques, et Mr. Perdreauville, connu par ses écrits, s'est chargé des cours de langue Française et de Littérature. Ensorte que ces études seront, ainsi que les autres, suivies avec le plus grand soin.

Mr. Cuvelier saisit cette circonstance pour prévenir les parens de ses élèves ainsi que le public, que les exercices militaires qu'il avait annoncés dans le prospectus de son établissement, et qu'il avait suspendus à cause des grandes chaleurs, auront lieu trois fois la semaine, au lieu d'une seule, et qu'ils recommenceront à dater du 1er. Octobre prochain. 13 sept—3

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—18,608 pieds de BOIS D'ACAJOU de St.-Domingue (Nisso) qualité supérieure.

Plus, 20 sacs de CASSE de cette année.

1 sept — *Legriel & Henry.*

A LOUER.

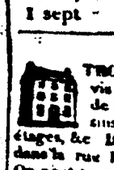

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'enseigne de la rue Madison, et de bons magasins avec entresols, deux cuisines à étages, &c. Deux autres maisons à étages, situées dans la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement.

Pour les conditions s'adresser au soussigné, à la Branche Banque des Etats-Unis

1er sept — P. N. HUGON.

SUCRE du pays, en boucauds, de bonne qualité, à vendre par

13 sept — J. MAGER.

WHEATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee,

60 caisses de Chapeaux, Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison; le tout à un prix raisonnable, pour du comptant ou de bons billets. 1er sept

Nouvel assortiment de Chapeaux.

Reçu par le navire Tennessee et à vendre au magasin du soussigné, un assortiment de Chapeaux fins et communs, en gros et en détail, provenant des premières fabriques de New York

1er sept — T. B. KEELER, rue du Canal

DOUBLONS—60 Doublons Colombiens, à vendre par

1er sept — *T. Toby.*

Demande d'un Apprenti.

ON a besoin, à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, très-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il recevra des gratifications raisonnables. 12 sept

Lettres sur le Mexique,

ou

Guide du Voyageur,

CONTENANT des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie tant commerciale qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines :—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1826 et 1827.

Cet ouvrage se distribue par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un ou deux volumes. Chaque pamphlet contiendra une ou deux lettres; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendu au prix de 2 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies de Mrs. B. Levy, A. L. Boismare, et C. Jourdan & Co.; à la pharmacie de Mr. Blanchet, et à l'imprimerie de cette feuille.

A Donaldson, chez F. Boze.

1er septembre

LE soussigné étant ici l'agent de Mr Wm Prince, de New-York, informe les personnes qui désirent faire venir des arbres fruitiers, des arbustes et plantes d'agrément, ou des fleurs, qu'en lui remettant leurs ordres écrits, il se chargera de les faire exécuter avec promptitude et beaucoup de soin dans le choix.

DESMARE,

Rue St. Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane.

N. B. Il a reçu dernièrement de Mr. Prince, quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs. 1er sept

FOIN—150 balles Foin, à vendre par

A. RIBOTAT,

1er sept — rue Toulouse No. 188

A VENDRE, 2 balles de rouge, qualité supérieure, 9 caisses bas de coton pour femmes : à vendre par

Curell, Lesassier & Kilshaw.

MARCHANDISES—En débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les soussignés, 25 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 5 ditto mouchoirs de soie, 3 ditto mouchoirs madras, de coton, 2 ditto satinets bleus, 2 balles faux bombazet, couleurs assorties, 1 ditto couvertes à la rose, 1 ditto flanelle rouge, 6 ditto osnaburgs.

Ces marchandises, avec ce qu'ils avaient précédemment, forment un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables.

Soher, Goodman & Co.

1er sept — No. 40 rue de Chartres

Confitures de la Havane.

LE soussigné vient de recevoir du brick Golden Grove, un assortiment complet de Confitures parfaitement arrangée dans des boites de 6 et 12 verres, parmi lesquelles il y en a de cerises, groseilles, ananas, limons, oranges et goyaves. Il vend aussi du jus de citrons, par barils, gallons et bouteilles.

Wm. Smith,

1er sept — rue Bienville, 43

A VENDRE, en débarquement de la goelette Mélanie, capitaine Maxel, 4 balles soieries à boucands crème de tartre, 3 do. verdegris.

1 sept — *H. Perret & Charbonnet*

AVIS.—Mr. Pierron a l'honneur d'informer le public et particulièrement les parens de ses élèves, qu'à dater de Mercredi prochain (24 Octobre), la langue anglaise sera régulièrement enseignée dans son établissement par Mr. Marius Hansbrough. PRIX : $3 par mois.

N. B. Cours de tenue des livres.

23 Octobre—2f

LETTRES de change sur Boston, à vendre par — J. A. Meyer.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de L'ETAT DE LA LOUISIANE.

2d. CLASSE.

Autorisée par l'Etat de la Louisiane.

Au profit de l'Eglise Catholique de Saint Martinville.

Devant être tirée en Novembre

PROSPECTUS.

1 Lot de	$10,000 est	$10,000	
1 Lot de	8,000 est	8,000	
1 Lot de	6,000 est	6,000	
1 Lot de	6,000 est	6,000	
1 Lot de	5,000 est	5,000	
1 Lot de	4,000 est	4,000	
6 Lots de	1,000 est	6,000	
12 Lots de	500 est	6,000	
156 Lots de	100 est	15,600	
780 Lots de	10 est	[illegible]	
7800 Lots de	6 est	46,800	
8,760 Lots	24,360 billets à 5 piastres	121,800	
15,600 Blancs			

23,360 billets à $5.

Dans cette loterie composée de 10 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux, et le billet qui aura les 1er., 2me. et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à [illegible]

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	$8000
2, 1 et 3	6000
2, 3 et 1	6000
3, 1 et 2	5000
3, 2 et 1	4000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivans,—2, 3, et 4, dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 1000

Tous les autres billets au nombre de 12 ayant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, aura droit à 500

Les 136 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 100

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à 10

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 6

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

J. F. RIBETTY,
Commissaire.

L. POTTIER,
Administrateur Ayant fourni caution.

Tous les ordres devront être franc de port et seront exécutés avec promptitude.

S'adressant à

J. C. VANDYKE—Agent,
1 sept — No. 106, rue de Chartres.

AVIS aux Caboteurs, Pagotilleurs et Colporteurs, trafiquant dans l'étendue de cet Etat.

LE soussigné, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, pagotilleurs, et autres personnes, trafiquant, vendant, ou échangeant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux que cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Conti et de la Levée N° 48, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la Législature, approuvé le 18 Février 1826, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au payement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 25 avril 1826."

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou vendent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il agira contre ceux qui ne seront pas munis de licences. Il a placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'amende est de $90 à 102.

P. D. RENET.

25 octobre—12

FS. DUFOUR, marchand tailleur, rue de Chartres N°. 135, à côté de la Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de DRAPS superfins et CASSIMERES.

20 octobre—1

La dernière page de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans du 15 septembre 1827. Si vous trouvez les esclaves échappés des plantations dont une des annonces fait mention, leurs propriétaires vous en seront très obligés.

L'AMOUR EGALISE LES CLASSES

New-York.—Mlle Edith Beaver, fille du millionnaire J. Beaver Webbs, vient de se marier avec George Miles, un groom des écuries de M. Benjamin Berr, de Chicago.

Une sœur de la nouvelle Mrs. Miles s'était mariée l'année dernière avec un agent de police, Tom Leonard.

Les deux jeunes femmes sont des écuyères accomplies. Miss Edith a rencontré son mari à un concours épique, et miss Louise remarqua M. Léonard quand il surveillait, à cheval, une partie au Central Park de New-York. Les deux mariages ont été absolument désintéressés, les maris ayant continué leur métier de groom et d'agent de police.